23e ANNÉE N° 2056 — PARAIT LE SAMEDI — 9 MARS 1907

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
21, Place de la Mairie
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0.30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La Nouvelle Douma

Quelles vont être exactement les tendances de la nouvelle Douma, dont la séance d'ouverture vient d'avoir lieu, Il est difficile de se rendre compte dès aujourd'hui du classement exact des partis, car chacun d'eux porte des étiquettes qui ne répondent à rien de très précis.

Nous savons bien que la Droite, c'est-à dire les groupes représentant les idées conservatrices et monarchistes, comprend 175 ou 180 membres au maximum, c'est à-dire une minorité. Ensuite, il y a les constitutionnels démocrates, des nationalistes, des progressistes, des cadets, des socialistes, des députés paysans.,.

A quoi correspondent exactement ces diverses dénominations ? On ne saurait le définir encore, toutefois il n'est pas douteux que la majorité des membres de la nouvelle Douma appartient aux partis réformateurs, mais dans quel esprit ? Sera-ce la violence qui prévaudra ou une modération relative qui aurait l'avantage de pouvoir travailler, avec le gouvernement impérial à des améliorations et à des réformes méthodiques et progressives ?

Le discours prononcé par le président, M. Golovine, laisse espérer que ce sont ces dernières tendances qui l'emporteraient :

« Quelles que soient nos divergences d'opinion, a-t-il dit, la Douma est unie par la seule pensée, de travailler au bien de la nation, qui attendait impatiemment la nouvelle assemblée.

« Celle-ci travaillera et elle réussira espérons-le, de concert avec le czar, à retirer les bienfaits d'une législation sociale, établie d'après les principes indiqués par la première Douma.

« L'institution de la représentation nationale ne mourra jamais, une fois appelée à l'existence elle continuera à vivre. »

Ce programme, on le voit, n'a rien de très révolutionnaire, il est même permis de le considérer comme une avance faite au gouvernement du czar pour une entente commune, Nicolas II et son premier ministre, M. Stolypine, agiront donc sagement en acceptant loyalement la collaboration qui leur est offerte. C'est le seul moyen de ramener la paix et la tranquillité dans cette malheureuse Russie, en proie à des troubles sans cesse renaissants.

Entre la droite et la gauche extrême de la Douma il paraît y avoir place pour un élément raisonnable et pondéré sur qui le gouvernement du czar peut s'appuyer s'il entre résolument et loyalement dans la voie des réformes promises et attendues. C'est là que le czar peut trouver une majorité qui serait disposée certainement à adopter la devise connue : « Ni révolution, ni réaction. »

Z...

VARIETÉS

Comment Victorien Sardou fut décoré

L'auteur des *Pattes de mouche* vient d'être fait grand croix de la Légion d'honneur. C'est l'occasion de rappeler les incidents qui entourèrent la remise de sa croix de chevalier, — il y a déjà quelque temps, pendant les dernières années de l'Empire.

Un matin, Victorien Sardou apprit que, sur le désir de l'Empereur, les *Ganaches* allaient être jouées à Compiègne et que l'auteur était invité à la représentation. Bientôt Camille Doucet lui annonçait qu'il serait nommé chevalier de la Légion d'honneur le même jour et que l'empereur, aussitôt la pièce finie, attacherait lui-même la croix sur la poitrine de l'auteur.

Victorien Sardou remercie Doucet de l'heureuse nouvelle et se prépare dignement à recevoir l'insigne convoité. Le lendemain, la représentation a lieu. Au baisser du rideau, tous les regards sont tournés vers Sardou. C'est le moment décisif. Bacciochis parait. Il offre à l'auteur des *Ganaches* et à ses interprètes les félicitations impériales. Il salue et s'en va. C'est tout. La soirée est terminée. On reste surpris Sardou abasourdi.

Il court, le lendemain, chez Doucet :

— Eh bien ! cette croix ?

— Ah ! mon ami, c'est à n'y rien comprendre ! Que s'est-il passé ? Nous ne savons pas. La nomination était faite, le décret signé... Mais nous le saurons.

Effectivement, l'auteur des *Pattes de mouche* l'apprit quelques jours plus tard. La croix devait lui être remise non par l'empereur, mais par l'impératrice. Or, un passage des *Ganaches* avait déplu à l'impératrice, celui de la vieille dévote qui a fondé une société pour le rachat des demoiselles égarées. Elle avait cru y voir une allusion à une société quelque peu analogue fondée sous son patronage Aussi, lorsque, à l'issue de la représentation l'empereur lui dit que le moment était venu de faire venir Sardou pour lui remettre la croix :

— Que votre Majesté la lui donne elle-même ! fit l'impératrice.

— Je suis certain, objecta l'empereur, que l'auteur la recevrait avec plus de plaisir de vos mains.

— De mes mains ? Oh ! ça jamais

Et l'impératrice quitta la salle précipitamment. Dès lors, l'empereur s'abstint.

Et voici comment Victorien Sardou (il a raconté lui-même jadis l'anecdote à notre confrère Ange Galdemar, qui l'a reproduite) ne fut pas décoré après les *Ganaches*. Il s'en consola deux ansplus tard en recevant le ruban rouge après les *Diables noirs*.

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

Avis. — La Commission Syndicale du canal de Sisteron, conformément à l'article 8 du réglement invite, MM. les arrosants à ouvrir et curer leurs canaux particuliers afin de faciliter l'irrigation des propriétés et d'éviter des dommages qui seraient à leur charge.

Chaire départementale d'agriculture. — *Avis.* — Les agriculteurs et propriétaires qui désireraient participer à la distribution gratuite de plants de vigues américaines porte greffe racinés, sont prévenus qu'ils doivent adresser dans le plus bref délai une demande à M. le Préfet du département.

Les Fêtes de Sisteron. — Ayant tout dit sur ce que seront les fêtes de la Mi-Carême, des 7, 9 et 10 mars, nous publions la liste des chars, groupes, masques qui composeront le Corso.

Samedi, grande retraite aux flambeaux.

Dimanche 10, grand corso carnavalesque. Distribution des prix : Chars 1er prix, 100 fr.; 2e 50 fr. — Voiturettes 1er prix, 25 fr. ; 2e, 15 fr. ; 3e, 10 fr. — Cavalcades, 1er prix (5 cavaliers au moins), 60 fr. — Analcades (5 cavaliers au moins), 1er prix 24 fr. ; 2e, 10 fr. ; 3e, 5 fr ; — Cyclistes (4 personnes au moins), un prix, 20 fr,

Groupes de piétons : 1er prix, (8 personnes au moins), 100 fr. ; 2e 40 fr. ; 3e, 20 fr. ; 4e 15 fr. ; 5e 10 fr. ; 6e 5 fr. ; 7e 5 fr. — Groupe de piétons, enfants : Un prix, 35 fr.

Programme des chars, groupes, etc. : Dernier Stok de Bicornes ; Harmonie de Pet-non-Phem ; La gent d'armes rit, etc. ; Candidat

---

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

N° 23

TOUT POUR ELLE

PAR

G. PONTIS

Deuxième partie

LE DOSSIER D'ANDRÉ

VIII

— Ma chère amie, la bonne nous est-elle aussi utile qu'auparavant ?

— Cette question. Trouves-tu que je sois bien solide ? Il ne me faut pas du temps pour me remettre ?

— Je ne dis pas non. Mais...

— Voyons, André, t'est-il arrivé quelque accident financier ?

— Rien de nouveau sous ce rapport.

— Alors, je ne te comprend pas. Nous faisons, hélas ! une économie forcée. Qui te pousse à en faire deux à la fois ? Est-ce qu'avec ce que tu gagnes et que tu me donnes, je ne trouve pas moyen de faire figure convenable ? Manque-t-il quelque chose à Lucie, à toi, à moi ?

— Absolument rien, ma chère Malvina. Tu es un prodige d'adresse et d'économie, permets-moi de te le répéter pour la centième fois. Mettons que je n'aie rien dit.

— Du tout, parlons-en encore et allons jusqu'au bout. Tu as un motif pour désirer le départ de la bonne. Celle-là te déplait-elle ?

— Aucunement.

— Alors quoi ?

L'occasion était propice pour s'expliquer, mais notre héros eût préféré se laisser couper la langue plutôt que de parler. Avouer ses «pieuses cachoteries» à sa femme, lui faire de la peine et « se diminuer » à ses yeux, manquer à la « promesse chevaleresque » qu'il s'était à lui-même, jamais.

— Voyons, Malvina, n'insiste pas. J'ai parlé sans réflechir.

— Le fait est que tu n'as pas réfléchi et que tu as oublié hier vite la raison principale qui m'a déterminée à solliciter le « luxe » d'une bonne.

— Non, je n'ai pas oublié tout à fait, mais...

— Tu l'avais mise au second plan, cette raison. Il me semble pourtant que ma petite Lucie est bien aimante, bien dévouée pour son père adoptif.

— Certes, la pauvre chérie est parfaite pour moi. Mais tu conviendras bien que l'une et l'autre nous savons nous rendre justice réciproquement.

— Assurément, je rends cette justice à ma fille qu'elle t'aime comme si elle était la tienne, et de ton côté tu agis avec elle comme si elle était de ton sang.

— Alors, ma chère Malvina, la cause est entendue. Il importe que la petite ne supporte aucune modification d'existence, aucun surcroit de fatigue qui puisse nuire à ses travaux scolaires. Gardons la bonne. Je le répète, mettons que je n'aie rien dit.

Et l'on garda la bonne, Et la vie continua, dans le ménage André, dans les mêmes mêmes conditions qu'avant la naissance du petit Henri. Autrement dit, au point de vue financier les «caprices» — le mot apparait par ici par là dans les Mémoires — de Mme André obligent André à de continuels emprunts, soldés à la fin du mois, pour redevenir nécessaires vers le milieu ou à la dernière semaine du mois suivant. On joint les deux bouts, on ne contracte aucune dette criarde. Malvina dort sur ces deux oreilles en présence d'un budget équilibré ou à peu pré. André continue son rôle absurde de chien de terre-neuve, cachant la réalité à celle dont il entend, à n'importe quel prix, assurer la quietude.

G. PONTIS.

à suivre

© VILLE DE SISTERON

aux prochaines... ; Les Œufs de Pâques ; Phébus 1907 et sa moitié ; Tous liés dans la même pensée ; Cirque minuscule Malicorne ; Le dernier courrier ; Société internationale de Culs-de-Jatte, Record du Nille . Prince-Charmant ; Pluie et Soleil ; Concurence moderne ; Boys et Pousse-Pousse : Le Clown Nava et son âne ; English en voyage ; En route pour la foire (don picha coun.re) ; En revenant du Congo ; Canard sauvage (char de la musique) ; Les Cocos de Calabre Les groupes, chars, etc. auront les pièces ci-dessus indiquées.

A 8 heures brillant feu d'artffice. A 10 h. grand bal masqué.

* * *

Tombola de la Mi-Carême.

suite

1. service à café, of. par M. Bedel.
2, Bouteilles de champagne. — M. Audibert
3. 2 Saucissons — M. Audibert
4, 1 lampe sur pied — M. Michel.
5. 4 tableaux encadrés of, par M. Latil peintre
6. 1 Coffret parfumerie, of. Lorenzy-Palanca
7. 5 Flacons Elixir du Mont Ventoux.
8. 2 Flacons Origan du Cantal.
9. 2 Bouteilles liqueur Ferrotin.
10 Rouleaux tapisserie, par M. Pons, peintre

Sisteron-Vélo. — Réunion de la commission du 6 mars. L'équipe première de football a été formée définitivement en vue des matchs de fin de saison.

La composition en sera communiquée à l'assemblée générale du 14 courant.

Le calendrier sportif sera communiqué à la Fédération.

Les demandes de licences pour les membres de la Société seront reçues jusqu'au 14 mars inclus.

Les sociétaires dépourvus d'insignes sont priés de les retirer chez M. Rulland, tresorier.

Un projet de sortie le lundi de Pâques à Digne sera présenté en réunion générale.

Jeudi 14 mars, Réunion générale.

Ordre du jour : Décisions de la Commission ; Situation financière ; Communications diverses ; Cotisations. Tout membre absent et non excusé sera passible d'une amende de 0.25 centimes.

Avis. — Les hommes appartenant aux classes de 1874, 75, 76 sont priés de se rendre lundi soir à 8 heures au Café Gasquet, pour l'organisation d'un banquet.

Nouveau Médecin. — Nous apprenons avec plaisir l'installation à Sisteron du docteur Paul SOLARI, de la faculté de médecine de Montpellier. Le docteur Solari est un patricien expérimenté, c'est de plus un provençal et sa venue sera bien accueillie de tous ceux qui ont à cœur la santé et le bien être de leurs concitoyens et qui, à ce titre, regrettaient la disparition du sympathique docteur Reynier. Le docteur Solari est installé, 36, rue Droite, en face l'Hôtel Nègre.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Syndicat d'Initiative. — Le Conseil du Syndicat s'est réuni mercredi 27 février et a délibéré sur les points suivants :

Remerciements à M. Suquet, délégué du Touring-Club pour obtention d'un banc en fonte, don de cette association. Le Conseil décide que des améliorations importantes seront faites à la promenade du Mollard ; des bancs rustiques seront placés le long du sentier et le banc offert par le Touring-Club sera fixé au sommet, à l'endroit ou s'offre le panorama plus vaste. Des mesures seront prises pour empêcher les dégradations et le dépôt des ordures.

Amélioration de l'accès du trou de l'argent par le placement d'une échelle en fer permettant d'atteindre facilement l'ouvertnre de la grotte.

Le secrétaire mettra en rapport les propriétaire qui ont offert leurs immeubles avec les personnes qui demandent des logements pour l'été.

* * *

L'assemblée générale du Syndicat d'initiative qui avait été fixée à dimanche dernier n'a pu avoir lieu, la séance ayant été levée en signe de deuil à la suite du décès de M. Morère, vice-président.

En conséquence l'assemblée aura lieu jeudi 14 mars à 8h. 1/2 à la mairie.

Objet : compte-rendu des travaux, élection d'un vice-président et d'un secrétaire général.

Avis. — M. Henri **Estublier**, négociant en Huiles, rue Saunerie, à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que **régulièrement**, son magasin sera ouvert tous les *mercredi, samedi* et le *dimanche* jusqu'à *midi*.

A remettre de suite

ÉPICERIE bien située, bonne clientèle.

S'adresser au bureau du Journal.

P.-L.-M. — La Cie P.L.M. vient de publier un Album artistique intitulé : *Mont-Cenis*.

Ce album qui se compose de vingt vues reproduite en phototypie, est mis en vente au prix de *1* fr. dans les bibliothèques des principales gares du réseau ; il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 1 fr. 15 en timbres-poste et adressée au Service Central de l'Exploitation, 20, Bd Diderot, à Paris.

ETAT-CIVIL

du 2 au 9 Mars 1907

NAISSANCES

Nèant.

MARIAGE

Entre M. Andrieu Fortuné et Mlle Simon Marie Ernestine.

DÉCÈS

Morère Marquet-Henri-Jean, 46 ans.
Fortuné Auguste-Clément 79 ans.
Figuière Brigette-Anne, 70 ans.
Arnaud Alexandrine, 65 ans.

LA SURDITÉ N'EST PLUS

Consultation gratuite à tous les Lecteurs
Voir à la troisième page le Questionnaire

Conseil aux Enrhumés

Si un rhume n'est point guéri par de simples soins hygiéniques, s'il survient de la gêne dans la respiration, il faut employer de suite, pour éviter les complications possibles, la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce précieux remède calme instantanément ; les souffrances, l'oppression, cèderont rapidement à l'emploi de ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus récompense à l'Exposition Universelle de 1900 Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta, à Paris,

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

Une élection à l'Académie ! Que de diplomatie, d'espoirs, et de déceptions évoquent ces mots. Trois fauteuils étaient vacants sous la coupole. Qui les occupera ? Comment votent nos immortels ? La *Vie Heureuse* dans son numéro du 15 février donne sur ces questions à propos des élections d'hier et de demain, les détails les plus amusants. Pour le surplus voici le sommaire complet de ce numéro ;

Mademoiselle Thomson, par André Brouillet, — *Autour d'une election : Académiciens et candidats. — La saison en Egypte. — Quelques femmes auteurs dramatiques. — Armande de Polignac, Comtesse de Chabannes La Palisse. — L'œuvre de Mme Th. Bentzon. — La fête donnée par le Comite du prix* Vie Heureuse *au Palace-Hôtel. — La cantine maternelle, — Le choix d'un livre, par* Marcel Boulenger, illustré par Wély, — *En forêt de Cérsy. — Du Volney. à l'épatant, par* Vauxcelles. — *La comédie chez M. Mme Perier. — Aa palais de Glace*, dessins de Mahut. — *Comment nos artistes élèvent leurs enfants. — Les feint s du cœur*, par Henry Bidou,

Abonnements. -- *Vie Heureuse* : Paris et Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.; le numéro, 50 centimes. -- *Conseil des Femmes* : Paris et Départements, 4 fr. 50 ; Etranger, 4 fr 50 ; le numéro, 30 centimes.

AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Henri MACHEMIN ;
Monsieur Joseph MACHEMIN, Président du Tribunal civil de Forcalquier, Madame Joseph MACHEMIN. née DELASSAUX, et leurs enfants ;
Monsieur André Sauvaire JOURDAN, Officier de Marine. Chevalier de la Légion d'Honneur, Madame André Sauvaire JOURDAN, née MACHEMIN, et leurs enfants ;
Ont l'honneur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils ont éprouvé en la personne de

Monsieur HENRI MACHEMIN

Président Honoraire du Tribunal Civil de Nice
Chevalier de la Légion d'Honneur

leur époux, père, beau-père, grand père décédé à Nice, le 27 février 1907, dans sa 74e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Il n'y a pas de lettre de faire part.

LE POET (Hautes-Alpes)

ARRONDISSEMENT DE GAP

De 1678 à 1791, la paroisse du Poët fut administrée par un curé et un vicaire, soit que la population eut été plus nombreuse qu'aujourd'hui, soit que la foi étant plus vive, donnait plus d'occupation aux prêtres. On trouvera leurs noms dans l'introduction du T. VI de l'inventaire de la série G. par l'Abbé Guillaume (Archives des Hautes-Alpes).

De 1791 jusqu'en 1803 l'Eglise resta fermée par le malheur des temps. Il n'y eut plus de registre de la catholicité et l'Etat-Civil fut transporté à la Mairie.

Il y eut éclipse du culte pendant 12 ans. Les catholiques n'ont donc pas trop à s'effrayer des difficultés cultuelles en cours ; la paix religieuse se fera ; elle est d'ailleurs dans l'intérêt de tous les partis.

Depuis le Concordat il n'y a plus de vicaires au Poët. Les nouveaux curés concordataires ont été :

le P. Antoine (capucin) de	1803 à 1806
l'Abbé Euzier de	1807 à 1813
Robert en	1813
David de	1813 à 1816
Pierron de	1816 à 1820
Robert (2me fois curé) de	1820 à 1824
Brullé de	1824 à 1826
Chabrier de	1826 à 1828
Provansal de	1828 à 1831
Fabre de	1831 à 1832
Benizet de	1834 à 1837
Colombet de	1837 à 1839
Givaudan de	1839 à 1850
Baize de	1850 à 1872
Allard de	1872 à 1889
Jullien de	1886 à 1889
Filandin de	1889 à 1897
Oddon de	1897 à 1902

Depuis 1902, la paroisse du Poët a pour curé l'excellent abbé Armand, auquel je dois une partie de ces renseignements.

II

Reprenons maintenant quelques données historiques de la région.

Trois siècles environ avant l'incendie du château du Poët, la guerre entre Robert de Duras, Reymond de Baux et les princes de la Maison d'Orange, avait ruiné tous les environs de Sisteron et le siège avait été mis devant la ville, qui avait du renforcer ses fortifications, décident en 1367 la destruction des villages sans défense et enjoindre aux paysans de se retirer dans les villes ou châteaux fortifiés ; les habitants de Sisteron rasaient eux mêmes les faubourgs de leur ville. (PAPON, Hist. de la Provence T. III, p. 215).

Le château fort du Poët échappa à cette mesure des Etats de Sisteron.

Quelques années après au commencement du XVme siècle, vint à Sisteron, St Vincent Ferrier de l'ordre des FF. Prêcheurs (fin mai 1400). A cette époque, le clergé montrait l'exemple de la dissolution. Il fréquentait les cabarets, les jeux, les ribaudes et les jeunes prêtres dansaient dans les Eglises le jour de leur première messe. L'Evêque qui n'habitait pas la ville, n'avait aucune autorité sur son clergé ; il ne montrait pas lui-même le bon exemple. (*Hist. de Sisteron* par E. de LAPLANE, T. I. ch. III. p. 226 et suivante.)

La prédication et les exemples d'austérité de St-Vincent Ferrier mirent ordre à ces mœurs dépravées. Ce fut un bien immense que cette réforme après les troubles dont la contrée venait de souffrir. On comprend que toute la banlieue de la ville profita de ce bienfait.

Saint-Vincent Ferrier reparut en 1401. Cette fois il s'attaqua au chapitre de la cathédrale que les chanoines avaient ruinée. Ils avaient mis en gage ou vendu en l'abscence de l'Evêque jusqu'aux biens de l'Eglise. L'Evêque de Marseille lui-même avait été impuissant à rétablir l'ordre ; Vincent Ferrier entreprit cette réforme. Il s'adressa au Pape Eugène IV qui délégua trois Evêques pour donner au Saint religieux l'autorité nécessaire. L'Evêque de Sisteron et les chanoines furent donc convoqués à Forcalquier, dont l'église était co cathédrale avec celle de Sisteron, tandis que la cour et la juridiction épiscopale se tenaient à Lurs. Personne ne répondit à la convocation ; c'était en 1431.

L'Evêque de Digne prononça alors la sentence définitive de réforme, conformément au désir de Saint-Vincent Ferrier. Il obligea l'Evêque de Sisteron, sinon à habiter sa ville épiscopale, au moins à y officier les jours de fête sous peine de 1 fr. 25 d'amende et la cour ainsi que la juridiction épiscopale à réintégrer Sisteron. (*Hist. de Sisteron* T. I p. 238.)

Jusqu'au moment où nous avons des documents plus certains sur le Poët, on ne note guère que le passage des Bohémiens en 1457, qui, après avoir rançonné les villes et les campagnes, disparurent pour revenir en 1641 et les débris pillards des guerres d'Italie avec les soldats plus réguliers des Grandes Compagnies.

L'abri que donnait aux habitants des campagnes le château du Poët n'était pas en pareil temps un secours négligeable.

Notons en finissant ce qui a rapport à Sisteron, dont nous ne faisons pas l'histoire, qu'à la suite des séries de guerre, compliquées par la peste, la ville avait perdu les deux tiers de sa population. Tout le monde fuyait. Le chapitre s'était retiré à Aubignosc et il y résidait encore lorsque François d'Imberville fut nommé en 1508 à l'Evêché de Sisteron dont il prit possession.

Vers cette époque les seigneurs de Ribiers et de Noyers, à propos des limites territoriales, apportèrent du trouble dans les environs de Sisteron.

Le Parlement de Provence envoya le capitaine Rostan de Vesc pour mettre la paix. Celui-ci convoqua le Seigneur de Ribiers, qui parut à cheval entouré du capitaine d'Upaix, des Seigneurs de Montjay et de Sigoyer, l'un fils et l'autre gendre de Pierre-Gaspard de Rame alors Seigneur du Poët avec tous leurs gens. Le Seigneur de Ribiers dit au capitaine : « Qui vous a autorisé à venir sur mes terres ?. Le Parlement de Provence, répondit celui-ci. » Alors ce Seigneur furieux tire son épée et crie à ses gens, tue, tue, et ceux de Ribiers se précipitent sur ceux de Noyers qui étaient venus sans armes avec le capitaine de Vesc, et qui prirent la fuite. Le capitaine fut fait prisonnier avec ses domestiques et le trompette qui l'accompagnait. Celui d'Upaix fut tué dans la poursuite avec son cheval.

Ce succès indélicat n'amena pas la paix, le Seigneur de Ribiers revendiquait toujours des troupeaux que les habitants de Noyers avaient capturés sur ses terres.

(*A suivre*)

Dr E. VERRIER.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me L. BÉQUART
Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)
(Successeur de Me BASSAC.)

Adjudication
VOLONTAIRE

Le **Dimanche vingt-quatre Mars** mil-neuf-cent-sept, à **2** heures après-midi à **Valernes**, dans la salle de l'auberge Bagnoles, tenue par Madame veuve Sourribes, il sera procédé par le ministère de Me Léopold **Béquart**, notaire à Sisteron, à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situés sur le terroir de la commune de **Valernes** et appartenant à Monsieur Louis **Heyriès**, propriétaire à Valernes.

DÉSIGNATION

PREMIER LOT

Une **propriété** en nature de labour et vague appelée la Grèse, d'une contenance environ de 1 hectare 23 ares, confrontant Heyriès Antoine et Donnet Eugène.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci..... **500** francs.

DEUXIEME LOT

Maison d'habitation, bâtiments, labour, pré et vague, au lieu dit le Paillon, d'une contenance environ de 3 hectares 54 ares, confrontant Heyriès Antoine, rase et Doussoulin Paulin.

Mise à prix : **Mille** francs.
ci.....**1000** francs.

TOISIÈME LOT

Pré et labour au lieu dit la Plaine, d'une contenance environ de 78 ares, confrontant Joseph Machemin et Heyriès Antoine.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci.....**500** francs.

QUATRIÈME LOT

Labour blâche et vague, au lieu le Brusc, d'une contenance d'environ 8 hectares, séparé du cinquième lot par le chemin de Gache et se trouvant à droite de se dernier en montant, confrontant chemin, Maurel Auguste, ravin, Paulin Doussoulin et Heyriès Antoine.

Mise à prix : **Mille** francs.
ci..... .. **1000** francs.

CINQUIEME LOT

Labour, blache et vague, au lieu dit le Brusc, d'une contenance d'environ 2 hectares, séparé du quatrième lot par le chemin de Gache et se trouvant à gauche en montant, confrontant vallon, Heyriès Antoine et chemin.

Mise à prix : **Mille** francs.
ci..... .... **1000** francs.

SIXIEME LOT

Labour au lieu dit la Bastide Noble, d'une contenance de 1 hectare environ, confrontant Doussoulin Paulin, Heyriès Antoine, chemin de Gache

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci . ... **500** fr.

JOUISSANCE IMMEDIATE

ABLOTISSEMENT

Après l'adjudication partielle, il sera procédé à une nouvelle adjudication de tous les lots réunis.

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :
L. Béquart.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS

Les créanciers du sieur **Honnorat** François, négociant en byciclettes, à Sisteron, sont informés que par jugement du Tribunal du cinq mars mil-neuf-cent-sept, la liquidation judiciaire a été ouverte.

Ils sont convoqués à se réunir le vingt-un mars jour de mercredi à dix heures du matin pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination du liquidateur définitif et sur l'électiqn des contrôleurs.

Monsieur Favier est nommé juge-commissaire et le sieur Giraud, liquidateur provisoire chargé d'assister le débiteur.

P. le greffier du Tribunal,
Le Commis-Greffier,
PEIGNON.

En Famille

L'IDEALE DES REVUES
Parait les 10 et 25 de chaque mo
sur 32 ou 48 pages

Sommaire du numéro du 10 mars 1907

Texte et Dessin... ALB GUILLAUM
Ame étrangère, nouvelle C. PERT
Notes d'Art.....SIMONIS EMPIS
La Tour de Babel....T BERNARD
Le Cuivre.. ....M. DE NANSOUTY.
Au-dessus de Nigara..O. PRADELS

Roman : *Aventure d'Arthur Gordon Pym* (suite) par *Edgar Poë*

Couverture de LOSQU S
Nombreuses Illustrations

LE NUMERO : 10 C.

On s'abonne *sans frais* dans tous les bureaux de poste et à l'Administration de *EN FAMILLE*
14, Rue Rougemont — PARIS

Bulletin Financier

Marché moins ferme. La rente finit à 96.20 l'Extérieure à 95.55. Rio à 2.268.

Bonne tenue des obligations Victoria-Minas à 461.

A signaler de même la fermeté des obligations du chemin de fer de Goyaz. Des demandes importantes et nombreuses sont enregistrées à 441.50,

L'action du Charbonnage de Hill Top, gagne chaque jour du terrain et s'inscrit en dernier lieu à 42.50, cours demandé.

Les Charbonnages de Buzac sont également en progrès a 124 fr. donnant lieu sur ce cours a des achats répétés que justifie l'excellente situation de l'entreprise.

Une autre affaire intéressante du même groupe est la Société des Charbonnages Serbe

Les autos Jean Bart sont couramment échangés à 115 fr. cours avantageux pour une valeur disposant de réels éléments d'avenir.

Fermeté des Taxautos Electriques à 130 fr. Leurs bénéfices sont estimés à 50.000 fr. par an, représentant environ 15 fr, par action.

L'action des établissements Galicher est demandée à 208 fr. cours que mettent a profit tous ceux qui connaissent la situation particulièrement brillante de la Société,

Prochainement seront introduites sur le marché de Londres les actions de la Société du Port de Para, ont les obligations sont cotées à Paris et donnent lieu a 467, a des demandes répétées.

En Famille

EST
L'IDEALE DES REVUES
Parce que :

1° Elle compte, parmi ses collaborateurs, les meilleurs écrivains. C'est une
REVUE LITTÉRAIRE

2° Les artistes qui l'illustrent sont les plus originaux et les plus amusants. C'est une
REVUE ARTISTIQUE

3° Elle contient de nombreux articles sur les inventions et sur les découvertes modernes, sur les Sciences, etc. C'est une
REVUE SCIENTIFIQUE

Elle paraît les 10 et 25 de chaque mois.
32 à 48 pages — *Le Numéro* : **10 cent.**
ABONNEMENT
UNE Année : 2 francs
TROIS Années : 5 francs
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de Poste.
ADMINISTRATION : 14, rue de Rougemont PARIS.

DERNIÈRE HEURE

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le Comité Radical-Socialiste a désigné M Gasquet, maire de Sisteron, aux élections du conseil d'arrondissement en remplacement de M. Ferrand, décédé.

AVANT DE PARTIR POUR L'EXIL

Le R. P. Henri, *ancien prieur*, a laissé toutes ses formules pour guérir radicalement les *Maladies de poitrine, Anémie, Pâles couleurs, Diabète, Albuminerie, Gravelle, Goutte*, Toutes les Maladies de la *peau, Rhumatisme aigu ou chronique, Névralgies, Maladies du cœur, Varices, Plaies et Ulcères variqueux, Hémorrhoïdes, Maux d'estomac*, etc., *à son cousin* M. PELLETAN, *Sablé* (Sarthe), qui enverra gratuitement à toute demande accompagnée de **0,20** en timbres-poste pour frais d'envoi, un merveilleux livre de 150 pages contenant la manière de se guérir infailliblement.

PLUS DE CONSTIPATION
Douleurs, Névralgies, Aigreurs, Congestion par l'emploi régulier des **GLOBULES BLOCK'S**
3 fr. 50 le flacon dans toutes les bonnes pharmacies

Hôtel-Café-Guindon
AVENUE DE LA GARE,
SISTERON (Basses-Alpes)
repris par le propriétaire

Pension de famille, Repas de noces
Diners sur commande

A PARTIR DU 9 DÉCEMBRE
tous les dimanches
THÉ CHOCOLAT et PATISSERIE
tous les jours
HUITRES, COQUILLAGES et POISSONS FRAIS

CAFE FILTRE

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Les **PLAQUES et PAPIERS**
photographiques
JOUGLA
sont les meilleurs

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Francaises et Etrangères

DÉPOT ET VENTE : Chez M. ***GIRAUD***, coiffeur, Articles de Toilette, Parfumerie, 6, Rue de Provence, Sisteron

FABRIQUE DE PATES ALIMENTAIRES
ET SEMOULES DE 1er CHOIX
JULES JOURDAN
17, Rue de la Mission, SISTERON (B-A.)

PATES ASSORTIES DE 1er CHOIX
SPECIALITE DE PATES A L'ITALIENNE
GROS ET DÉTAIL

CONSULTATION GRATUITE
Offerte à tous les Lecteurs

Nous avons la bonne fortune d'offrir aujourd'hui à tous les lecteurs atteints de faiblesse nerveuse, neurasthénie, maladies de l'estomac, du rein, du cœur, de l'intestin, aux malades de la poitrine ou des bronches, à tous les rhumatisants, goutteux, asthmatiques, etc., enfin à tous ceux qui souffrent, *une consultation gratuite* pour leur permettre de guérir par la Méthode Dermothérapique électro-végétale dont on ne compte plus les succès dans le traitement des maladies chroniques.

Détacher aujourd'hui ce questionnaire en suivant ce pointillé

Veuillez indiquer ci-contre vos noms et votre adresse

Quel est votre âge, et votre profession ?....
Dormez-vous bien ?....
Tousses-vous ?.....
Avez-vous des battements de cœur ?.....
Votre estomac et vos intestins fonctionnent-ils bien ?.....
Avez-vous fait des abus ou des excès ?.....
Etes-vous maigre ou obèse ?.....

AVIS. — **Pour recevoir par le retour du courrier la *Consultation gratuite*, veuillez détacher ce questionnaire en le coupant avec des ciseaux; puis, vous répondrez simplement à toutes les demandes et *vous indiquerez sur les deux dessins*, soit à l'encre, soit au crayon noir, bleu ou rouge, *tous les points douloureux*. Vous adresserez ensuite ce questionnaire, par la poste, à M. le Directeur de l'Académie Dermotherapique, 29, rue de la Pépinière, à Paris, en l'accompagnant d'une lettre donnant tous les détails sur la maladie et vous recevrez aussitôt sans aucun frais, les instructions détaillées sur la manière dont vous devrez employer la Méthode Dermothérapique pour obtenir la guérison rapide et complète.**

Les consultations sont également données tous les jours de 9 heures à midi et de 3 à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés).

Détacher aujourd'hui ce questionnaire en suivant ce pointillé

© VILLE DE SISTERON

Grand dépot de Bicyclettes de l'usine Honnorat

— Seul concessionnaire du département des Basses-Alpes —

HONNORAT, Jeune

RUE DROITE, 18. — SISTERON — BASSES-ALPES

Aperçu de quelques Prix :

Bicyclette routière garantie 5 ans 130 fr.
Bicyclette de luxe roue libre et frein 160 f.
Bicyclette extra-luxe . . . . . 180 fr.
Bicyclette de course . . . . . 200 fr.
Bicyclette de Dame et Enfant.

RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS
NIKELAGE
ÉMAILLAGE au Four

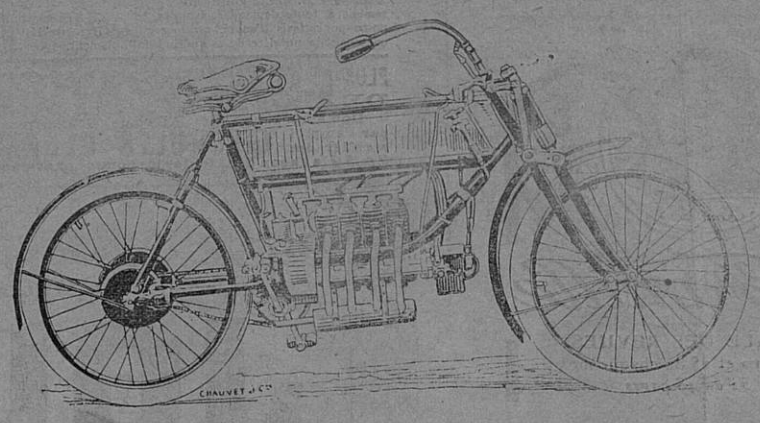

Fabrication de Pneumatiques Vulcanisés

Enveloppes vulcanisées, 3 toiles 10 f. 50
Enveloppes . . . . . 2 toiles 8 f. 50
Enveloppes ordinaires . . . . . 7 f. 50
Chambres à air valvées . . . . . 6 fr.
Pose de roue libre et frein . . . 18 fr.

Accessoires de Bicyclettes vendus au — prix de facture —

Le voyage sera intégralement remboursé à tout acheteur d'une bicyclette

MOTOCYCLETTE A 4 CYLINDRES

BICYCLISTES ! N'achetez aucune machine sans venir visiter le magasin de dépôt, Rue Droite, 18.

RENDEZ-VOUS COMPTE AVANT D'ACHETER — VENTE A CRÉDIT

ON DEMANDE DES AGENTS DANS TOUTES LES LOCALITÉS

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Vve BRUN Adolphe

Rue Deleuze, 7, ou Valaye, SISTERON (Basses-Alpes)

Bottines en tous genres, fortes et de luxe, clouées et cousues main, pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

Bottines et Souliers blancs pour mariées en Satinette, Satin-Soie et Peau

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

FORGE & MARÉCHALERIE

RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

M. MOULLET

Porte du Dauphiné - SISTERON (b.-a.)

M. MOULLET, maréchal-ferrant à Sisteron, a l'honneur de porter à la connaissance de sa nombreuse clientèle, qu'il vient de joindre à son commerce tout un assortiment de machines agricoles consistant en : Charrues Brabant le *Rêve* et l'*Economique* à pointes mobiles, corps défonceur et griffes fouilleuses ; Charrue double ; Charrue tourne-oreille ; Charrue bissoc et trissoc, Charrue arrache pommes de terre ; Herses canadiennes l'*Incomparable* ; faucheuse, moissonneuse, semeuse, rateau à tôle l'acier, soufreuse, Ventilateur, Batteuse, Cultivateur canadien, etc., etc.

— Porte du Dauphiné, SISTERON (Basses Alpes) —

MONTRES GRATUITES

pour Hommes et pour Dames

ARGENT MASSIF contrôlé ou dorées TITRE ZACCHA

Belle chaîne gourmette, en argent contrôlé ou dorée TITRE ZACCHA, maillons ciselés, anneau à ressort et magnifique médaillon, le tout présenté dans un bel écrin.

Superbe sautoir en argent contrôlé ou doré *TITRE ZACCHA*, avec joli coulant ciselé et anneau à ressort, le tout présenté dans un bel écrin.

5.000 fr. seront payés à toute personne qui ne recevra pas une montre gratuitement.

Nous distribuons actuellement 100.000 de ces montres absolument gratis et à titre de réclame. Pour en obtenir une : Ecrivez aujourd'hui même pour être sûr d'arriver à temps en joignant un timbre pour réponse. Alors nous vous informerons de la condition à remplir et l'envoi vous sera fait franco à domicile.
Bureau 23, de la ZACCHA, 72, rue Lafayette, Paris

M. le Directeur, bureau 23 de la ZACCHA
72, Rue Lafayette, Paris.
Veuillez m'informer de la condition à remplir pour obtenir la montre ZACCHA gratuitement. Ci-inclus timbre pour réponse.
Nom.....
Adresse.....

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON